

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 27397

présenté par

M. Cinieri, M. Cordier, Mme Louwagie, Mme Corneloup, M. Kamardine, M. Pierre-Henri Dumont, Mme Poletti, Mme Anthoine, Mme Valentin, M. Masson, Mme Bazin-Malgras et
Mme Trastour-Isnart

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 6, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis* Un objectif de soutien aux agriculteurs, en raison du caractère essentiel et de la pénibilité de leur profession ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à soutenir les agriculteurs. Ces professionnels, essentiels à la France et son autosuffisance alimentaire, travaillent sans relâche, 7 jours sur 7, et trop souvent pour de faibles revenus, et donc des petites retraites. Cette injustice doit être corrigée et élevée comme objectif dès l'article 1^{er}.